



Communauté
de Communes
**Bastides
Dordogne
Périgord**

36 Bd de Stalingrad
24150 LALINDE

Tel : 05 53 73 56 20
Fax : 05 53 73 56 21
Mail : ccbdp@ccbdp.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BASTIDES DORDOGNE -PERIGORD**

Nombre de Conseillers en
exercice : 64

Présents

- Titulaires :

- Suppléants :

Procurations :

Votants :

Pour :

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf juillet, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES des BASTIDES DORDOGNE-PERIGORD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle La Calypso, à BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc GOUIN.

Date de convocation : 12/07/2022

PROJET

n° 2022 - 07 – 14

OBJET :

**Convention pour la
mise en œuvre de
l'enseignement de la
natation à la piscine
intercommunale de la
Guillou à Lalinde pour
les écoles primaires
du secteur**

**Annexe :
Convention**

Le Président explique que l'éducation de la natation à l'école primaire est une priorité et que la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Dordogne (DSDEN) propose le renouvellement de la signature d'une convention avec la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord afin de définir les dispositions relatives à l'organisation de cet enseignement à la piscine La Guillou.

La communauté de CCBDP s'engage ainsi à mettre à disposition des écoles primaires du territoire la piscine découverte de la Guillou (Bassin de 37m sur 12,5 met de 0,70m à 1,90 m de profondeur), ainsi qu'un BPJEPS mention activités aquatiques et de la natation.

La convention est valable pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} Septembre 2022 et peut être reconduite par tacite reconduction pour deux ans supplémentaires.

Chaque année, elle fera l'objet d'un avenant précisant le nom des personnels qualifiés pour la surveillance (si des changements doivent intervenir), le planning de la piscine (avec niveau de classe et effectifs) ainsi que le POSS et le règlement intérieur si ces derniers ont été modifiés.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise le président à signer la convention pour la mise en œuvre de l'enseignement de la natation à la piscine la Guillou à Lalinde pour les écoles primaires du secteur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Lalinde, le 20 juillet 2022

Le Président,

Jean-Marc GOUIN

